

DOMAINE GALVS

1. OBJET

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre La SCEA Fessy-Paquet et toute personne, ci-après désignée l'Acheteur, particulier ou professionnel, réalisant une commande sur le site internet, par téléphone, par courrier postal, ou par courrier électronique. Les présentes conditions générales sont systématiquement communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de la SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).
- 1.2 Toute commande implique de la part de l'Acheteur, d'une part, qu'il ait pris connaissance des présentes conditions générales de vente et, d'autre part, qu'il les ait acceptées sans réserve.
- 1.3 Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables entre les parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogue et tarifs qui n'ont qu'une valeur indicative. Elles prévalent sur toutes les autres clauses ou conditions contraires pouvant figurer sur tous documents de l'Acheteur.
- 1.4 Toutefois et par dérogation, les parties peuvent convenir de dispositions contractuelles différentes des présentes, sous la forme d'un contrat, destinées à régir une opération particulière. Ce contrat se substituera alors aux présentes pour la seule opération considérée et devra être matérialisé par un écrit.
- 1.5 Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) étant entendu que les dites modifications ne s'appliquent pas aux contrats en cours.

2. PROTECTION DES MINEURS

Conformément aux dispositions de l'article L 3342-1 du code de la santé publique qui interdit la vente d'alcool à des mineurs de moins de 18 ans, l'Acheteur certifie et s'engage, en validant sa commande, à avoir 18 ans révolus à la date de la commande.

3.PRIX

- 3.1 Les prix communiqués par SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) s'entendent à la bouteille, et au format précisé.

Domaine GALVS
SCEA FESSY-PAQUET
« PAZAC »
30840 MEYNES

Fanette Fessy & Jean Baptiste Paquet
Vignerons
Tel/Fax : 0033 (0) 621 158 583
E-mail : fanette@domainegalus.fr
Siret/44331261600016 - SCEA Fessy-Paquet

3.2 Les prix sont indiqués en Euros, hors taxe (H.T.), départ chai et emballage en sus, au taux de T.V.A. en vigueur. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'Acheteur.

4. COMMANDES

4.1 Les commandes peuvent se faire : - Par téléphone en contactant la SCEA FESSY-PAQUET (Domaine Galus) tel 0621158583 . Par courrier postal à l'adresse du siège social de la société SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).- Par mail à l'adresse contact@domainegalus.fr (ou à toute adresse e-mail du domaine Galus)

4.2 SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) confirme sa commande à l'Acheteur par e-mail à l'adresse mail communiquée par celui-ci. La date de mise à disposition de la commande sera communiquée à l'Acheteur par SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). dès que cette dernière en aura connaissance. Conformément à l'article 7.2 ci-après, l'Acheteur dispose d'un délai de 6 mois à compter de la date de mise à disposition, pour prendre possession de sa commande. Passé ce délai, des frais de stockage et d'assurances lui seront facturés.

4.3 Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur pourront être prises en compte dans la limite des possibilités de SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) et à sa seule discrétion.

5. PAIEMENT

5.1 Le règlement de la commande s'effectue en totalité par : - chèque à l'ordre de SCEA FESSY-PAQUET, et à envoyer à l'adresse de son siège social. - virement bancaire sur le compte bancaire de SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). (Étant précisé que le RIB sera communiqué à tout Acheteur qui en fera la demande).

5.2 SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande, ou toute livraison si le compte de l'Acheteur dans sa globalité n'est pas à jour dans les livres comptables de SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). Elle se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande antérieure.

5.3 Imputation des paiements : Tout paiement de l'Acheteur sera imputé automatiquement sur les factures par ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente. Aucune dérogation à cette règle ne sera admise sans l'accord écrit de l'autre partie.

Domaine GALVS
SCEA FESSY-PAQUET
« PAZAC »
30840 MEYNES

Fanette Fessy & Jean Baptiste Paquet
Vignerons
Tel/Fax : 0033 (0) 621 158 583
E-mail : fanette@domainegalus.fr
Siret/44331261600016 - SCEA Fessy-Paquet

5.4 Toute facture non payée à son échéance portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de retard égal à quatre fois le taux d'intérêt légal, ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de 40 € (quarante euros) due au titre des frais de recouvrement. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire correspondant aux frais réels engagés.

6. RESERVE DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

6.1 SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession des dits produits.

Le transfert de propriété s'opère donc au jour du complet paiement du prix par l'Acheteur, et ce quel que soit la date de mise à disposition des produits.

6.2 SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) peut ainsi revendiquer son bien en quelque main qu'il se trouve, en cas de non-paiement du prix par l'Acheteur ou de procédure collective le concernant, quand bien même ce bien aurait fait l'objet d'une transmission à une tierce personne (articles L 624-16 et L 624-18 du code de commerce).

6.3 Les risques de perte et de détérioration des produits vendus sont transférés à l'Acheteur, dès la prise de possession effective de la marchandise.

6.4 En cas d'inexécution de ses obligations par l'Acheteur, quelle qu'en soit la cause, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) pourra procéder à la récupération de la marchandise sans formalité préalable, aux frais, risques et périls de l'Acheteur.

7. LIVRAISON - MISE A DISPOSITION - ENLEVEMENT

7.1 Les ventes conclues avec SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) se font " départ chai " c'est-à-dire que les coûts de transport jusqu'au point de livraison sont à la charge de l'Acheteur. Néanmoins, les parties peuvent déroger, d'un commun accord, à la clause exposée ci-dessus.

7.2 L'Acheteur dispose d'un délai de six mois à compter de la mise à disposition des produits commandés pour prendre possession de la marchandise. Passé ce délai, des frais de stockage et d'assurances lui seront automatiquement facturés par SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). La tarification des frais de stockage et d'assurances est à la disposition de tout Acheteur qui en fait la demande.

Domaine GALVS
SCEA FESSY-PAQUET
« PAZAC »
30840 MEYNES

Fanette Fessy & Jean Baptiste Paquet
Vignerons
Tel/Fax : 0033 (0) 621 158 583
E-mail : fanette@domainegalus.fr
Siret/44331261600016 - SCEA Fessy-Paquet

7.3 Passé le délai de 12 mois à compter de la mise à disposition des produits commandés, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) se réserve le droit d'annuler la commande de tout Acheteur qui n'aura pas procédé à l'enlèvement de la marchandise La SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) remboursera alors à l'Acheteur les sommes versées en règlement de ladite commande, déduction faite de toutes les sommes dues par l'Acheteur à l'endroit de SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). (frais de stockage et d'assurances, facture impayée, etc)

8. RETRACTATION

8.1 Conformément aux dispositions des articles L 121-21 et suivants du code de la consommation, l'Acheteur, personne physique non professionnelle, dispose d'un délai de 14 jours francs pour faire connaître à SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) sa volonté de se rétracter. Ce délai court à compter du jour de livraison de la commande.

8.2 Pour exercer son droit de rétractation, l'Acheteur devra en informer SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) par courrier recommandé avec accusé de réception. L'Acheteur disposera alors d'un délai de 14 jours à compter de la notification de sa décision de se rétracter pour renvoyer les produits, à ses frais, à SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus). Le colis devra permettre impérativement l'identification de l'Acheteur et de la commande, faute de quoi il ne pourra être traité. Seuls seront repris les produits renvoyés complets, dans leur état d'origine (bouteilles non ouvertes, bouchons et étiquettes non abîmés), dans leur emballage d'origine, conformément aux dispositions de l'article L 121-21-3 du code de la consommation.

8.3 Le droit de rétractation ne pourra s'appliquer pour les produits ayant fait l'objet d'une personnalisation ou d'une demande spécifique lors de la commande (format particulier, conditionnement personnalisé).

8.4 Le droit de rétractation est également exclu pour les ventes de vins en primeur, cette exception étant prévue par l'article L 121-21-8-7° du code de la consommation.

8.5 Le droit de rétractation n'est pas non plus applicable lorsque la commande est faite par un professionnel.

8.6 Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité ni frais, y compris les frais de livraison qui sont remboursés sur la base d'une livraison standard. SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à récupération des biens.

Domaine GALVS
SCEA FESSY-PAQUET
« PAZAC »
30840 MEYNES

Fanette Fessy & Jean Baptiste Paquet
Vignerons
Tel/Fax : 0033 (0) 621 158 583
E-mail : fanette@domainegalus.fr
Siret/44331261600016 - SCEA Fessy-Paquet

9. GARANTIES

9.1 Garantie de conformité : Conformément aux dispositions des articles L 211-4 et suivants du code de la consommation, dans le cadre de la garantie légale de conformité, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) s'engage à livrer un bien conforme au contrat. Si le bien livré présente un défaut de conformité, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).s'engage, dans la limite des stocks disponibles, à remplacer le produit ou à rembourser le prix du produit commandé.

9.2 Garantie des vices cachés : Conformément aux articles 1641 à 1648 du Code civil, dans le cadre de la garantie légale des vices cachés du bien vendu le rendant impropre à l'usage auquel on le destine, ou en diminuant tellement l'usage que le client ne l'aurait pas acquis ou l'aurait acquis à moindre prix s'il en avait eu connaissance, SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus) s'engage, après évaluation du vice, à rembourser la totalité du prix du produit ou une partie du prix si le client souhaite conserver le produit.

9.3 Tout défaut de conformité ou tout vice caché devra être signalé dans les meilleurs délais à SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus), par courrier électronique ou par courrier.

9.4 Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du produit ou de force majeure.

10.LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

10.1 Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

10.2 En cas de litige avec un consommateur, il sera fait application des dispositions de l'article L 141-5 du code de la consommation relatif aux règles de compétence des juridictions.

10.3 En cas de litige entre professionnels, il est convenu que les tribunaux du ressort du siège social de SCEA FESSY- PAQUET (Domaine Galus).seront seuls compétents seront seuls compétents, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Domaine GALVS
SCEA FESSY-PAQUET
« PAZAC »
30840 MEYNES

Fanette Fessy & Jean Baptiste Paquet
Vignerons
Tel/Fax : 0033 (0) 621 158 583
E-mail : fanette@domainegalus.fr
Siret/44331261600016 - SCEA Fessy-Paquet